

La vie affective et sexuelle des enfants & adolescents accompagnés (2021)

Durée : 1 jour(s) (6,00 heures)

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION :

Cette formation permet d'aborder la vie affective et sexuelle des enfants accompagnés par des établissements ou services, qu'ils soient médico-sociaux ou relevant de la protection de l'enfance. Le contenu et les échanges visent à connaître le cadre réglementaire et législatif sur la sexualité, d'appréhender les notions « affectivité et sexualité humaine » et de participer à une réflexion collective autour de « l'éthique et l'intimité » dans la démarche d'accompagnement des enfants et adolescents.

PUBLIC :

PREREQUIS :

Aucun prérequis.

CONTEXTE :

La sexualité et la vie affective commencent dès la naissance, l'enfant va connaître un développement psychosexuel et cet éveil peut se manifester de manière variable selon les personnes. L'enfant va apprendre, grandir et développer une sexualité et s'il est accueilli dans un établissement ce dernier devra prendre en compte son expression.

Par ailleurs, les établissements et services accueillant des enfants relevant de la protection de l'enfance et du secteur médico-social, en lien avec l'esprit et les dispositions des lois du 02 janvier 2002 se doivent d'apporter toute aide nécessaire à la compréhension, à l'appropriation de soi, de son intimité et de sa sexualité. L'Article 7 de la loi du 2 janvier 2002 repris dans le code de l'action sociale et des familles à l'article L. 311-3 précise que : « *l'exercice des droits et libertés individuels est garanti à toute personne prise en charge par des établissements et services sociaux et médico-sociaux (...) Lui sont assurés : 1° Le respect de sa dignité, de son intégrité, de sa vie privée, de son intimité et de sa sécurité* ».

Cependant, le vécu des enfants et adolescents accompagnés est à prendre en considération, selon les situations ils peuvent également être sujets à une vulnérabilité, déficience, violence. Aussi, la vie en collectivité, les représentations sociales quant au handicap ou aux enfants protégés, ainsi que les autres dimensions de l'accompagnement qui peuvent prendre le pas, viennent contrarier le besoin d'intimité et l'accès à l'information.

PROGRAMME :

Sexualité et société

- La sexualité : définition, repères historiques et socio-culturels / représentations
- *Evolution de la question et des regards : la sexualité des enfants, des adolescents, sexualité et handicap, ...*
- *Sexualité et liberté*
- *Sexualité et numérique : information, réseaux sociaux, pornographie, harcèlement*

La sexualité et l'approche juridique

- Que dit la loi sur la vie affective et sexuelle des enfants ? (Croyance d'une majorité sexuelle, place des représentants légaux, ...)
- *La question du consentement*
- *Le signalement : quand faire le signalement au Procureur et à la CRIP ? Quelle information aux Responsables Légaux ?*

La sexualité et l'affectivité humaine : développement

- Aspects physiques et biologiques
- *Aspects psychologiques et culturels*
- *Identité et orientation sexuelle*

Sexualité et violence

- L'enfant victime de violences sexuelles
- *L'enfant auteur de violence sexuelles*
- *Le psychotraumatisme*

La fonction d'accompagnement : promouvoir la santé sexuelle et réduire les risques sexuels

- *Le développement de l'autodétermination*



- L'expérimentation
- Les apprentissages et connaissances
- La notion de consentement
- Quel encadrement possible de la sexualité en établissement ? Entre permission et interdiction.

Objectifs pédagogiques poursuivis pour les stagiaires :

- Rappeler l'actualité de la législation concernant la sexualité des mineurs
- Questionner l'expression de la vie affective et sexuelle
- Interroger les spécificités d'accompagnement des personnes encadrées (handicap, protection de l'enfance)
- Concevoir les modalités d'intervention adaptées et pertinentes auprès des personnes accompagnées et des professionnels de l'établissement ou service

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques, échanges de pratiques et considérations éthiques autour de thématiques en fonction des participants

MODALITES D'EVALUATION :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

MODALITES D'INSCRIPTION :

Modalités d'inscription :

Inscription en ligne obligatoire :

Coût de la formation :

Contributeur : 155 €/participant

Non contributeur : 205 €/participant

Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandœuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

COÛT DES FORMATIONS INTRA :

Contributeurs au CREAI : 1160€ par jour

Non-contributeurs au CREAI : 1450€ par jour

(pour un groupe de 15 personnes maximum)

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ accueil@creai-grand-est.fr

Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ comm@creai-grand-est.fr

CREAI Grand Est ▪ Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51